CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Ordre du jour

du mardi 26 mai 2020

par visioconférence à 19 h

1.	Ouverture de la séance	
2.	Vérification des présences et constatation du quorum	2 min.
3.	Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 26 mai 2020 ® (1)	5 min.
4.	Période de questions du public	0 min.
5.	Procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020	5 min.
5.1.	Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020 ® (1)	
5.2.	Suivi du procès-verbal du jeudi 13 février 2020	
6.	Points reportés de la dernière rencontre	10 min.
7.	Points pour approbation – PST	60 min.
7.1.	Budget initial 2020-2021 ®	
7.2.	Principe d'encadrement des frais exigés aux parents ® (1)	
7.3.	Évaluation et révision annuelle du plan de lutte ®	
7.4.	Plan de lutte 2020-2021 ®	
7.5.	Code de vie 2020-2021 ®	
7.6.	Organisation des cours d'été 2020 ®	
8.	Information sur le suivi des travaux	5 min.
8.1.		
9.	Information du président du conseil d'établissement	5 min.
10.	Information du représentant au comité de parents	5 min.
11.	Information du président du conseil des élèves	5 min.
12.	Information de la direction	5 min.
13.	Information des enseignants	5 min.
14.	Information du personnel de soutien	5 min.
15.	Information du personnel professionnel (1)	5 min.
16.	Varia	5 min.
17.	Levée de l'assemblée ®	2 min.

Total : 129 min.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le jeudi 11 juin 2020 à 19 h.

Préparé par Madame Dominique Sévigny, directrice

Légende : ® : Résolution

(1) : Document joint

(2) : Document remis séance tenante